

tenant d'exécuter l'ouvrage ordonné par le gouvernement. Non-seulement nous ne vous ferons plus maintenant d'opposition, mais nous vous protégerons contre toute personne qui voudrait s'immiscer dans vos opérations." Et c'est ce qu'ils firent durant la saison subséquente, alors que M. Snow faillit perdre la vie à la suite du mécontentement de quelques-uns de ses hommes. Voilà, je crois, un court exposé de la seconde cause qui a suscité les troubles.

La troisième cause a trait à l'action du gouvernement canadien lui-même. Lorsqu'on apprit que des négociations avaient eu lieu entre le gouvernement canadien et celui de l'Angleterre, au sujet de l'acquisition du territoire, sans même avoir tenté de consulter la population de la province qui se croyait civilisée et qui l'était, il s'en suivit beaucoup de mécontentement non seulement parce qu'elle n'avait pas été consultée, mais parce qu'elle n'avait pas même été mentionnée dans les négociations. Autant que j'ai pu le constater, le mécontentement était général, et je suis de plus d'opinion que ceux qui prirent ensuite une attitude différente furent justement ceux qui furent d'abord le plus mécontents. Ce mécontentement s'accrut lorsqu'au retour à Ottawa des délégués envoyés par le gouvernement canadien en Angleterre, on apprit qu'un acte avait été passé par les trois branches de la législature canadienne pour le gouvernement provisoire du territoire. Le mécontentement éclata avec une telle intensité sur différents points à cette époque, que je crus bon de quitter le territoire et de me rendre au Canada pour informer les autorités de l'état des affaires et du mécontentement qui régnait. Je m'efforçai de démontrer qu'il s'en suivrait des troubles sérieux, mais en vain. Je reçus ici, en Canada, vers le commencement du mois d'octobre 1869, une lettre du gouverneur du territoire, M. McTavish, dans laquelle il affirmait que le mécontentement ne faisait qu'augmenter, et énumérait en même temps les faits qui en étaient la cause. Cette lettre fut communiquée au gouvernement canadien. Une partie de cette lettre était d'une nature privée, mais je pourrai soumettre le reste au comité. Je puis faire observer que cette lettre n'a pas été officiellement communiquée au gouvernement. Je la montrai à un membre du gouvernement et une copie fut transmise à un autre membre du gouvernement. Je la montrai à l'honorable M. Langvin, l'honorable Sir George Cartier m'ayant accueilli de manière que je ne pouvais plus conférer avec lui sur ce sujet; un ami de l'un et de l'autre prit une copie de la lettre, laquelle est comme suit :—

(No. 1.)

“ FORT-GARRY, 4 septembre, 1869.

“ MONSEIGNEUR,—Je remarque les succès que vous avez obtenus dans le Bas-Canada (la province de Québec plutôt, comme je devrais l'appeler, je crois) en recueillant des souscriptions pour le comité de secours ici; mais je pense que mon respecté compatriote, l'hon. John S. Macdonald s'est montré trop opiniâtre. Pas encore de nouvelles au sujet des \$5,000 votées par le gouvernement d'Ontario. L'honorable ministre n'a pas encore répondu à ma lettre et on m'informe que quelques journaux du Haut-Canada prétendent qu'il faut retirer cet octroi, vu que les colons de la Rivière-Rouge n'en ont pas besoin. Je puis leur dire que je suis d'une opinion contraire, car le moyen de satisfaire aux réclamations présentées au comité de secours a été pour moi le sujet de beaucoup de sollicitude.

“ J'ai passé l'été au milieu d'occupations très laborieuses, ayant à lutter contre des contre-temps plus qu'ordinaires dans l'expédition des affaires. En outre de cela, vous avez sans doute appris qu'il y a eu ici, et qu'il y a encore beaucoup d'agitation. Malheureusement, chaque officier du gouvernement fédéral, en arrivant, se lie avec le Dr. Schultz, et continue évidemment de s'entendre parfaitement avec lui. Nos amis, les Métis canadiens français, se doutent avec raison qu'une pareille alliance ne peut avoir pour eux de bons résultats, et en conséquence, ils deviennent de plus en plus hostiles au Canada. Si l'honorable Wm. McDougall, en arrivant ici, montre le même faible, il y aura des troubles, et dans tous les cas, au point de vue des intérêts de vos compatriotes, je prendrai la liberté de dire que je crois qu'il serait de la plus haute importance, tant pour eux que pour tous les autres qui peuvent être concernés, que vous fussiez ici, lorsque le nouvel ordre de choses sera inauguré.